بسم الله الرحمن الرحيم

AVERTISSEMENT CONCERNANT

LES HADITHS FAIBLES ET INVENTÉS

ET LEURS MÉFAITS DANS LA NATION

تركتكم على البيضاء ليلها كنهارها لا يزيغ عنها إلا هالك

Après avoir reçu le conseil de la part des gens de science, nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle rubrique intitulée : ***«Les Hadiths faibles et inventés (ou mensongers) et leurs méfaits dans la nation».*** *Car malheureusement, la nation musulmane a été empoisonnée par les ennemis de l'Islam tels que les «Zanadiquas» qui ne sont que de grands hypocrites. Ils faisaient apparaître l'Islam mais ils le combattaient de l'intérieur. L'un d'eux, à lui seul a réussi à insérer environ quatre mille Hadiths après les avoir forgés. Puis, trois hommes parmi les «Zanadiquas», qui sont connus pour avoir fabriqué des Hadiths et pour le mensonge, ont forgé plus de dix mille Hadiths.*

Après ce qui vient d'être cité, que peut penser le lecteur ?

D'autant plus qu'ici, il n'a pas été fait mention de tous les autres Hadiths forgés pour des buts divers, ou forgés pour certains objectifs précis comme par exemple à des fins politiques ou par fanatisme envers une école religieuse, tel le Hanafisme, le Malikisme, le Chafi'isme ou le Hanbalisme (qu'Allah fasse miséricorde à ces quatre imams jurisconsultes (Fouqaha) de l'Islam qui sont innocents de tout cela et qui n'ont rien fait d'autre que d'appeler à suivre le Coran, la Sounnah et les traces des compagnons).

Certains sont allés jusqu'à prétendre qu'ils n'ont forgé des Hadiths que pour se rapprocher d'Allah ou d'autres encore l'ont fait par appartenance à une race, une tribu ou à une région...

Il y en a également qui les ont forgés par erreur, sans but malsain comme par exemple certains juristes faibles de mémoire, qui n'ont pas de connaissance dans la science du Hadith ainsi que ses règles.

Quant à la propagation de ces Hadiths faibles ou mensongers, il faut savoir qu'elle est relativement importante, puisqu'on les retrouve même dans des livres de jurisprudence (Fiqh) ou dans les interprétations du Coran (Tafsir) et dans bien d'autres livres encore...

Mais malgré tout cela, Allah a destiné à un groupe parmi les savants (les imams de la Sounnah) de se charger de dévoiler ces Hadiths et de démontrer leur faiblesse ou leur invention et ils ont pu ainsi purifier l'Islam de ce qui ne lui appartient pas, qu'Allah les récompense, sans oublier bien-sûr que le mérite entier ne revient qu'à Allah .

D'ailleurs al Hafidh al Imam Djamal-dine abi Faradj 'Abder-Rahman ibnoul Jawzi al Baghdadi (mort en 597 H) a dit : *« **Lorsqu'il fût impossible à une personne d'introduire dans le Coran ce qui ne lui appartient pas, certaines personnes se mirent alors à ajouter des paroles à celles du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) (c'est à dire les Hadiths) et ils forgèrent sur lui ce qu'il n'a jamais dit. Mais Allah a fait naître des savants qui ont débarrassé les Hadiths (faibles, faux) puis ils ont éclaircit l'authentique et dévoilé ce qui était mauvais*** ».

Ibnoul Jawzi a également ajouté que ces hommes sont présents à chaque époque mais qu'ils diminuent.

Donc, il n'y a rien d'étonnant, malheureusement, d'entendre un bon nombre de prêcheurs citer des Hadiths faibles lors de leurs conférences, ou lors du prêche du vendredi ou encore dans des cours religieux.

Parmi les causes de cela, il y a l'ignorance de cette science (c'est à dire la science du Hadith) et le fait de ne pas s'être soucié de l'importance de se baser sur des livres qui relatent uniquement des Hadiths authentiques (Sahih) ou bons (Hassan). De même, ils n'ont pas prêté attention aux livres qui traitent et avertissent contre ces Hadiths faibles ou mensongers, ce qui leur aurait permis d'être à l'abri du mensonge sur le Prophète *(Paix et*

bénédiction d'Allah sur lui). Car il faut savoir que le Prophète *(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)*, lui-même, nous a mis en garde contre le fait de dire sur lui ce qu'il n'a pas dit comme il est rapporté dans le Hadith Sahih : Le Prophète *(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)*, a dit :
« ***Celui qui dit sur moi ce que je n'ai pas dit, qu'il prépare sa place en enfer.*** »**[1].**

Puis, dans un autre Hadith rapporté chez Mouslim et d'autres, le Messager *(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)* a dit :
« ***Un mensonge sur moi n'est pas comme un mensonge sur un autre. Celui qui ment sur moi volontairement, qu'il s'apprête à occuper sa place en enfer.*** »

Et le Prophète *(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)* a dit :
« Celui qui rapporte sur moi un Hadith qui lui paraît mensongé, alors lui-même fait parti des menteurs »[2].

Ce Hadith est la preuve qu'il ne faut pas se servir des Hadiths faibles, et celui qui se sert d'un Hadith faible après qu'on lui ait prouvé sa faiblesse, alors cette personne rentre dans ce Hadith. Et selon Soumra, le Prophète*(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)* a dit :
« Lorsque je vous raconte un Hadith, alors ne rajoutez rien sur moi »[3].

On voit donc à travers ces Hadiths, que la personne se doit de faire attention à ce qu'elle rapporte sur le Prophète *(Paix et bénédiction d'Allah sur lui)* , ce qui lui évitera d'être concerné par cet avertissement terrible.

Parmi les méfaits des Hadiths faibles, mensongers et forgés, on trouve beaucoup de fausses croyances et d'adorations innovées. Ils sont aussi à l'origine de certaines pratiques considérées licites par les gens alors qu'elles sont interdites ou bien le contraire, des choses licites qu'ils ont rendu interdites....

Recherche effectuée par Abou Hajar

---

[1] Voir Sahih de Boukhari (Kitab el 'Ilm) n°110 d'après abou Houreïra et Mouslim n°109 d'après Salama.
[2] Sahih Mouslim selon Soumra ben Joundab et el Moughira ben choughba
[3] voir Silsilatou Sahiha vol 1 / n°346

...L'Interdiction d'évoquer un Hadith faible sans signaler sa faiblesse